Règlement — Tournoi National B de Brunoy 2027

Samedi 10 et dimanche 11 avril 2027, Brunoy

Article 1 — Organisation

Brunoy (n° d'affiliation 08911132) organise les samedi 10 et dimanche 11 avril 2027 un tournoi national B intitulé « Tournoi National B de Brunoy 2027 », au 157 Route de Brie, 91800 Brunoy. Le tournoi est doté de 3 390 € en espèces.

Article 2 — Homologation

Le tournoi est homologué par la FFTT sous le numéro [à compléter : numéro d'homologation, délivré après la demande]. Il se déroule selon les règlements sportifs de la FFTT et le présent règlement.

Article 3 — Participants

Le tournoi est ouvert aux licenciés FFTT et aux titulaires d'un pass'tournoi (IX.102).

La licence promotionnelle n'est pas admise. Les poussins (garçons et filles) ne sont pas admis. Au pointage, chaque joueur présente son attestation de licence de la saison 2026-2027 (papier ou application FFTT). Les points retenus pour les inscriptions sont ceux de la 2e phase 2026-2027.

Article 4 — Tableaux

Le tournoi comprend 13 tableaux :

Tableau	Jour	Fin du pointage	Début	Points	Joueurs admis	Places	Tarif d'inscription*
A	Samedi 10 avril	8h15	8h30	NC à 599	Tous	60	9 €
B	Samedi 10 avril	9h30	10h	NC à 1499	Tous	60	9 €
C	Samedi 10 avril	11h30	12h	NC à 899	Tous	60	9 €
D	Samedi 10 avril	13h	13h30	NC à 1799	Tous	60	9 €
E	Samedi 10 avril	15h	15h30	NC à 1199	Tous	60	9 €
F	Samedi 10 avril	16h30	17h	NC à 1999	Tous	60	10 €
G – Toutes séries dames	Samedi 10 avril	17h	17h30	Toutes séries	Dames	48	9 €
H	Dimanche 11 avril	8h	8h30	NC à 799	Tous	60	9 €
I	Dimanche 11 avril	9h30	10h	NC à 1599	Tous	60	9 €

Tableau	Jour	Fin du pointage	Début	Points	Joueurs admis	Places	Tarif d'inscription*
J	Dimanche 11 avril	11h30	12h	NC à 999	Tous	60	9 €
K	Dimanche 11 avril	13h	13h30	NC à 1899	Tous	60	10 €
L	Dimanche 11 avril	15h	15h30	NC à 1299	Tous	60	9 €
M – Non numérotés	Dimanche 11 avril	16h30	17h	Toutes séries (hors n° 1 à 999)	Tous	60	10 €

* Tarif de l'inscription en ligne ; voir les modalités à l'article 8 « Droits d'engagement ». Les horaires sont indicatifs ; le juge-arbitre peut les adapter pour la bonne marche de la compétition.

Article 5 — Nombre de tableaux par joueur

Chaque joueur et chaque joueuse peut s'inscrire à 2 tableaux maximum par jour. Le samedi 10 avril, toute joueuse qui s'inscrit doit aussi participer au tableau « G – Toutes séries dames » : ce tableau imposé s'ajoute à ses 2 tableaux au choix, soit 3 tableaux au maximum.

Un joueur ou une joueuse ne peut pas s'inscrire à deux tableaux qui se suivent dans la journée.

Un joueur ou une joueuse éliminé d'un tableau peut s'inscrire sur place, le jour même, à un tableau supplémentaire, au-delà de cette limite, parmi ceux qui n'ont pas encore commencé et dans la limite des places disponibles. L'engagement se règle à la table du juge-arbitre, au tarif sur place.

Article 6 — Déroulement

Chaque tableau commence par des poules de 3 joueurs ; les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés pour un tableau final à élimination directe. Toutes les parties se jouent au meilleur des 5 manches de 11 points.

Il n'y a pas de petite finale : les deux joueurs battus en demi-finale sont classés troisièmes ex aequo.

Les parties sont arbitrées par les joueurs : chaque perdant arbitre la partie suivante sur sa table, sauf décision contraire du juge-arbitre.

Un joueur absent à l'appel de sa partie peut être déclaré forfait par le juge-arbitre.

Article 7 — Inscriptions

Les inscriptions se font en ligne sur https://www.helloasso.com/associations/club-de-tennis-de-table-de-brunoy/evenements/tournoi-national-b du dimanche 17 janvier 2027 à 10h au vendredi 9 avril 2027 à 19h. Elles sont retenues par ordre d'arrivée, dans la limite des places de chaque tableau. Au-delà, une liste d'attente est ouverte : une place libérée est proposée au premier joueur de la liste. Des inscriptions sur place restent possibles jusqu'à la fin du pointage, s'il reste des places. Le paiement se fait en ligne via HelloAsso, au moment de l'inscription. Une inscription n'est validée qu'à réception du paiement.

Article 8 — Droits d'engagement

L'inscription coûte 9 € en ligne et 10 € sur place par tableau ; pour les tableaux F, K et M – Non numérotés, elle coûte 10 €, en ligne comme sur place.

Que le forfait intervienne pendant la période d'inscription, après la clôture des inscriptions ou le jour du tournoi, aucun remboursement n'est effectué : toute inscription est définitive et n'ouvre droit à aucun remboursement.

Article 9 — Dotations

Le tournoi est doté de 3 390 € en espèces (IX.108). Les récompenses sont réparties ainsi :

Tableau	Points	Vainqueur	Finaliste	½ finalistes (chacun)	¼ finalistes (chacun)	Total
A	NC à 599	60 €	30 €	15 €	10 €	160 €
H	NC à 799	70 €	35 €	20 €	10 €	185 €
C	NC à 899	70 €	35 €	20 €	10 €	185 €
J	NC à 999	80 €	40 €	20 €	10 €	200 €
E	NC à 1199	90 €	45 €	25 €	15 €	245 €
L	NC à 1299	100 €	50 €	25 €	15 €	260 €
B	NC à 1499	110 €	55 €	30 €	15 €	285 €
I	NC à 1599	120 €	60 €	30 €	15 €	300 €
D	NC à 1799	130 €	65 €	35 €	20 €	345 €
K	NC à 1899	140 €	70 €	35 €	20 €	360 €
F	NC à 1999	150 €	75 €	40 €	20 €	385 €
M – Non numérotés	Toutes séries (hors n° 1 à 999)	200 €	100 €	50 €	20 €	480 €
G – Toutes séries dames	Toutes séries	50 % des inscr.	30 % des inscr.	10 % des inscr.	—	100 % des inscriptions

Pour le tableau « G – Toutes séries dames », les pourcentages portent sur le total des droits d'engagement perçus sur ce tableau : la dotation suit le nombre d'inscrits.

Si un tableau compte moins de 50 % de ses places occupées au début de la compétition, sa dotation en espèces peut être réduite.

Les récompenses sont remises à l'issue de chaque tableau ; pour un joueur mineur, la dotation en espèces est remise à son représentant légal.

Article 10 — Pointage

Chaque joueur pointe à la table du juge-arbitre au plus tard à l'heure de fin du pointage de chacun de ses tableaux (article 4). Un joueur qui n'a pas pointé à cette heure perd sa place : le juge-arbitre appelle alors le premier joueur présent de la liste d'attente, qui la prend s'il pointe aussitôt.

Article 11 — Juge-arbitrage

Le tournoi est placé sous l'autorité de Samuel LOOBUYCK, juge-arbitre de grade JA3, assisté de William PRIOU (JA2). Le juge-arbitre est seul habilité à régler les litiges, prévus ou non par le présent règlement, et ses décisions sont sans appel (IX.109). Il ne peut pas participer au tournoi comme joueur. Il peut modifier l'ordre ou l'horaire des parties pour la bonne marche de la compétition.

Article 12 — Matériel

Le tournoi se déroule sur 20 tables, conformes aux normes et de marques agréées par l'ITTF ou la FFTT (3.2.1.1). Une salle d'échauffement de 8 tables est à la disposition des joueurs. En cas de nécessité, pour faire avancer le tournoi plus rapidement et éviter des attentes trop longues, le juge-arbitre peut décider d'utiliser des tables de la salle d'échauffement comme tables de match, pourvu qu'elles soient elles aussi conformes (3.3.1.2.2). Les balles, en plastique blanches de marque Donic P40+ 3 étoiles, agréées, sont fournies par le club.

Article 13 — Tenue et comportement

Une tenue sportive conforme aux règlements de la FFTT est exigée dans l'aire de jeu. Seuls les joueurs appelés, les arbitres et un conseiller par joueur pendant les interruptions autorisées y ont accès. Tout manquement au comportement sportif est sanctionné selon les règles du jeu (3.5).

Article 14 — Résultats

Les résultats de tous les tableaux sont transmis à la FFTT dans les huit jours suivant le tournoi, sous le format informatique communiqué lors de l'homologation (IX.107).

Article 15 — Responsabilité

Le club décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol dans la salle et ses abords.

Article 16 — Droit à l'image et données personnelles

En s'inscrivant, chaque participant accepte d'être photographié ou filmé pendant le tournoi et autorise le club à diffuser ces images sur ses supports (site, réseaux sociaux, presse), sauf opposition écrite remise au pointage. Les données d'inscription servent uniquement à l'organisation du tournoi et à la transmission des résultats à la FFTT.

Article 17 — Buvette

Une buvette est ouverte dans la salle pendant toute la durée du tournoi, dès 7 h 30 le matin et jusqu'à 23 h, sans interruption le midi. Boissons chaudes et fraîches, sandwichs et petite restauration y sont proposés : joueurs, accompagnateurs et spectateurs peuvent se restaurer sur place tout au long de la journée, sans quitter la compétition.

Article 18 — Remise des récompenses

Les dotations sont versées en espèces ou par chèque ; une coupe récompense chaque vainqueur et une médaille chaque finaliste et demi-finaliste. Un joueur absent à la remise perd sa dotation, sauf accord du juge-arbitre.

Article 19 — Ouverture de la salle

Les portes de la salle s'ouvrent dès 7h chaque jour du tournoi : venez tôt pour vous changer, vous échauffer et aborder le pointage sereinement. Accompagnateurs et spectateurs sont les bienvenus pour encourager les joueurs !

Article 20 — Acceptation

L'inscription au tournoi vaut acceptation sans réserve du présent règlement. Le comité d'organisation, avec l'accord du juge-arbitre, peut le compléter par toute mesure nécessaire au bon déroulement du tournoi.

Article 21 — Contact

Pour tout renseignement : Serge BOULIER, sboulier@gmail.com.